



Le Rapport public annuel du Conseil d'État est une institution. Le Rapport dispose d'une très grande ancienneté puisque, en effet, c'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qu'il voit le jour à l'initiative de René Cassin qui en a d'ailleurs défini l'ambition propédeutique dans la première livraison des « Études et Documents du Conseil d'État » parue en 1947. Au-delà de cette ancienneté, le Rapport public annuel du Conseil d'État se caractérise surtout par sa centralité, que suggère d'ailleurs son adoption par l'instance la plus solennelle du Conseil d'État, l'Assemblée générale. Cette centralité est attestée par l'impact que le Rapport a sur le fonctionnement de l'État en direction duquel il est principalement dirigé. Elle est illustrée par l'attention qui lui est portée par la communauté juridique tout entière. Elle est confirmée par l'écho qui lui est désormais donné par les médias.

Cette centralité du Rapport public annuel du Conseil d'État est la justification initiale d'une réflexion systématique sur l'importance de cette institution. Deux questions de fond structurent la réflexion ainsi envisagée. D'une part la question des représentations de l'État, du politique, de l'Administration, du Droit et du Conseil d'État lui-même qui sont mobilisées et/ou défendues par le Conseil à travers son Rapport. D'autre part la question de l'autonomie du champ des juristes universitaires par rapport aux discours produits par le Conseil d'État, spécialement à travers son Rapport, puisque l'on peut faire l'hypothèse que tout discours institutionnel est nécessairement un « discours de clôture ».

Colloque sous la direction scientifique de :

M. OLIVIER RENAUDIE, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas - Membre du CERSA.

M. PASCAL MBONGO, Professeur à l'Université de Poitiers - Visiting Research Scholar à la NYU.

LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTAT Entre Science du Droit et Discours institutionnel

Paris, 27 mars 2009

Sorbonne : Amphithéâtre LIARD
17, rue de la Sorbonne, Paris 5^e



Programme

9h30 – Ouverture

M. Louis Vogel, Président de l'Université Panthéon-Assas
M. Jacques Chevallier, Professeur à l'Université Panthéon-Assas - Directeur du CERSA

Après-midi (14h30) : LES DISCOURS DU RAPPORT

sous la présidence de M. Pierre Delvolvé
Professeur à l'Université Panthéon-Assas

Matinée : L'IDENTITÉ DU RAPPORT

sous la présidence de M. Jean-Michel Bêlorgey
Président de la Section du Rapport et des études au Conseil d'Etat

I. L'invention du rapport

– Dits, non-dits et clairs-obscur de la création du Rapport

Olivier Renaudie, Maître de conférences à l'Université Panthéon-Assas

– Prosopographie du Rapport

Amandine Capitani, Docteur en droit – Université Paul Cézanne

II. La fabrique du rapport

– La conception intellectuelle du Rapport

Jean-Michel Bêlorgey, Président de la Section du Rapport et des études au Conseil d'Etat

– Le statut épistémologique du Rapport

Gilles Guglielmi, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

– La publicité extérieure du Rapport

Laure Marcus, Ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure – Docteur en droit Université Panthéon-Assas

12h30 – Déjeuner libre

III. Les discours politiques

– Le Conseil d'Etat, historiographe du Conseil d'Etat

Bernard Pacteau, Professeur à l'Université Montesquieu – Bordeaux IV

– Le discours de la réforme administrative. De quelle réforme administrative le Rapport du Conseil d'Etat dessine-t-il les contours ?

Jacques Caillosse, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

– Un discours des libertés ou un discours libéral ?

Pascal Mbongo, Professeur à l'Université de Poitiers

IV. Les discours juridiques

– Le discours communautariste

Claude Blumann, Professeur à l'Université Panthéon-Assas

– Le discours légistique

Jean-Christophe Menard, Ancien ATER en droit – Université de Poitiers

– La résonance jurisprudentielle du Rapport

Benoît Delaunay, Professeur à l'Université de Poitiers

Rapport de synthèse

Jacques Chevallier, Professeur à l'Université Panthéon-Assas – Directeur du CERSA

18h – Cocktail (Salle des Autorités)

LE RAPPORT PUBLIC ANNUEL DU CONSEIL D'ETAT

Entre Science du Droit
et Discours institutionnel

Paris, 27 mars 2009

Nom :
Prénom :
Fonction :
Université/Entreprise :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
.....
Tél : Fax :
Email :

Inscription obligatoire avant le 16 mars 2009
Bulletin d'inscription à renvoyer à :
Université Paris II – CERSA
Colloque « Le rapport public du Conseil d'État »
10, rue Thénard
75005 Paris